

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



LADOIX-SERRIGNY

La Commune de LADOIX-SERRIGNY continue le dispositif :

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE.

Cette année, deux bourses seront allouées à deux candidats de la Commune pour financer en partie leur permis de conduire (1 600 € pour les deux bourses).

En contrepartie, les jeunes âgés de 18 à 25 ans s'engagent à participer à la vie de leur commune, au travers d'une activité à caractère social ou communal, pour une durée de 80 heures.

Une charte sera signée avec l'auto-école choisie par les candidats boursiers.

- Retrait des dossiers en Mairie à partir du 1^{er} mars 2018 ;
- Date limite de dépôt des dossiers en Mairie avant le **vendredi 25 mai 2018 avant 14 heures.**

Un jury (Conseil d'Administration du CCAS) retiendra les dossiers des candidats en tenant compte de leur situation familiale et financière et de leur projet scolaire ou professionnel.

Le Maire,
Chantal GAUTHRAY.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ch. Gauthray', written over a horizontal line.